

COPROXI : ACCOMPAGNER VOS ÉQUIPES SUR LE PASSAGE EN COPROPRIÉTÉ

3 HEURES

E-LEARNING

VEFA, vente Hlm, opérations mixtes, achat de logements locatifs sociaux en copropriété... la gestion d'un patrimoine social en copropriété est le sujet montant pour les organismes de logement social. Or, le métier n'est pas encore structuré, les équipes de proximité doivent se professionnaliser, et être accompagnées dans le changement de gestion. L'enjeu est important pour les organismes de logement sociaux en termes de qualité de service, de gestion des budgets, de pérennisation du patrimoine, et de bien-être de leur personnel. COPROXI est un parcours ludique et interactif, ancré sur le terrain. Il propose aux personnels des bailleurs de maîtriser les changements.

PUBLIC

Gardiens d'immeubles, responsables de site, chargés de clientèle, techniciens, assistants administratifs, chargés d'accueil et CRC (Centre Relation Client).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > expliquer les fondamentaux de la copropriété
- > identifier les chaînes d'intervention en copropriété
- > solliciter les bons acteurs à bon escient
- > être en mesure d'expliquer aux habitants le fonctionnement de la résidence

PÉDAGOGIE

COPROXI repose sur une pédagogie active visant à renforcer l'appropriation des connaissances par l'expérimentation. Le parcours alterne apports théoriques et mises en situation concrètes, afin de faciliter le transfert des acquis vers la pratique professionnelle.

L'apprentissage est structuré en deux niveaux complémentaires : un premier niveau permet de comprendre les fondamentaux de la copropriété, tandis que le second s'appuie sur des situations réelles rencontrées sur le terrain, à résoudre sous forme de cas pratiques.

Pour favoriser l'engagement et l'interactivité, COPROXI intègre des formats variés comme des scénarios immersifs, des quiz dynamiques et des activités pratiques, accessibles dans un environnement numérique simple et intuitif.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pendant 1 an (connexion internet requise).

Sur demande, Coproxi peut être suivi en autonomie ou intégré dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur (nous contacter).

ACCÈS ET TARIFS

PRIX NET : 100 EUROS par accès

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

lucie.gautherin@afpols.fr - 06 50 90 40 49

DÉROULÉ & CONTENU

1

LES BASES DE LA COPROPRIÉTÉ

- Comprendre ce qu'est une copropriété et comment elle s'organise juridiquement.
- Identifier les grandes étapes du passage en copropriété.
- Connaître le rôle et les responsabilités du syndic.
- Comprendre les missions du bailleur dans une copropriété.

2

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ

- Maîtriser les règles de fonctionnement d'une copropriété : règlement de copropriété, assemblée générale, règlement intérieur.
- Comprendre la répartition des responsabilités entre les acteurs selon les situations (travaux, gestion courante, décisions collectives).
- Appréhender les changements de statut du bailleur dans le cadre d'une copropriété.

3

GESTION TECHNIQUE ET TRAITEMENT DES INCIDENTS

- Savoir réagir face à un sinistre (ex. incendie, dégât des eaux) dans un cadre de gestion partagée.
- Identifier les procédures de déclaration, d'intervention et de suivi des travaux.
- Appliquer les règles de responsabilité liées à la copropriété.

4

RELATION AVEC LES HABITANTS

- Gérer les troubles de voisinage et les conflits d'usage au sein de la copropriété.
- Faire appliquer les règles communes : usages du logement, transformation des espaces privatifs, respect du règlement intérieur.
- Mettre en œuvre des techniques de médiation et de résolution amiable des différends.

ÉVALUATION

Tout au long du parcours, l'apprenant est invité à valider ses acquis grâce à des quiz et des tests intermédiaires.

Ces évaluations régulières permettent de mesurer la progression et d'identifier les points de consolidation. Elles portent sur quatre dimensions essentielles à la gestion en copropriété : la qualité de service, la relation avec les habitants, la collaboration avec les partenaires, et la maîtrise des bases juridiques.